

Chapitre 2: Vecteurs 1

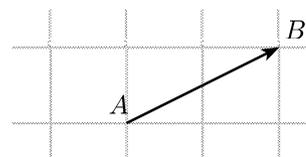
1 Notion de vecteur

1.1 Définition

Définition:

Soit A et B deux points distincts du plan, le vecteur \overrightarrow{AB} est caractérisé par :

- sa direction : celle de la droite (AB) et de toutes les droites parallèles à (AB) ;
- son sens : celui de A vers B ;
- sa longueur : la distance AB qu'on appelle aussi la norme du vecteur \overrightarrow{AB} noté $\|\overrightarrow{AB}\|$.



Remarque:

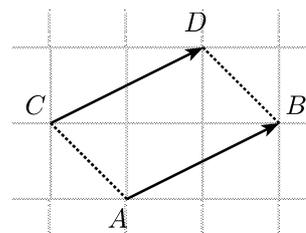
Si $A = B$, le vecteur $\overrightarrow{AB} = \overrightarrow{AA}$ s'appelle le vecteur nul et est noté $\vec{0}$.

Le vecteur n'a ni direction ni sens, sa longueur est égale à 0.

1.2 Égalité de deux vecteurs

Définition:

Deux vecteurs \overrightarrow{AB} et \overrightarrow{CD} sont égaux si et seulement si D est l'image de C par la translation de vecteur \overrightarrow{AB} .

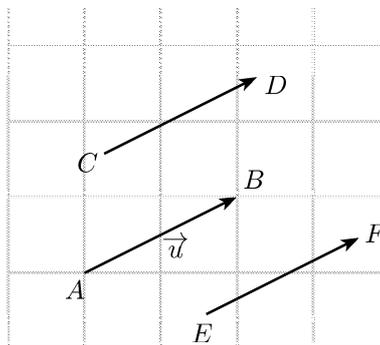


Conséquences :

- Deux vecteurs \overrightarrow{AB} et \overrightarrow{CD} non-nuls sont égaux s'ils ont même direction, même sens et même longueur.
- $\overrightarrow{AB} = \overrightarrow{CD}$ si et seulement si $ABDC$ est un parallélogramme (qui peut-être aplati).

Remarque:

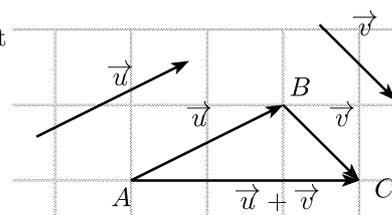
Soit $\vec{u} = \overrightarrow{AB}$ un vecteur non-nul du plan, on peut tracer à partir de n'importe quel point du plan un vecteur égal au vecteur \vec{u} . On dit que le vecteur \vec{u} a une infinité de représentants !



2 Additions de vecteurs

La somme de deux vecteurs \vec{u} et \vec{v} est le vecteur noté $\vec{u} + \vec{v}$ que l'on peut représenter de la manière suivante :

On choisit un point A quelconque, on place les points B et C tels que $\overrightarrow{AB} = \vec{u}$ et $\overrightarrow{BC} = \vec{v}$, alors le vecteur \overrightarrow{AC} représente le vecteur $\vec{u} + \vec{v}$.



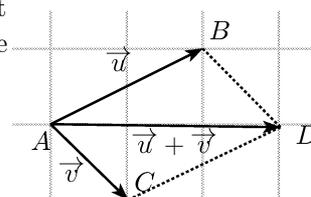
Relation de Chasles :

Pour tous points A, B et C :

$$\overrightarrow{AB} + \overrightarrow{BC} = \overrightarrow{AC}$$

La somme de deux vecteurs \vec{u} et \vec{v} peut aussi être représenté de la manière suivante :

On choisit un point A quelconque, on place les points B et C tels que $\overrightarrow{AB} = \vec{u}$ et $\overrightarrow{AC} = \vec{v}$, alors le vecteur $\vec{u} + \vec{v} = \overrightarrow{AD}$ tel que $ABDC$ soit un parallélogramme éventuellement aplati.



Règle du parallélogramme :

Pour tous points A, B et C :

$$\overrightarrow{AB} + \overrightarrow{AC} = \overrightarrow{AD}$$

où D est tel que $ABDC$ soit un parallélogramme éventuellement aplati.

3 Produit d'un vecteur par un réel

Définition:

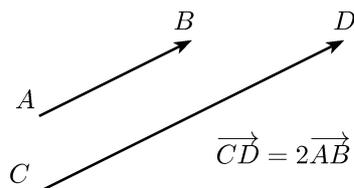
Soit \overrightarrow{AB} un vecteur non-nul du plan et λ un nombre réel non-nul :

- Le vecteur $\lambda \overrightarrow{AB} = \overrightarrow{CD}$ a même direction que \overrightarrow{AB} , c'est à dire que $(AB) \parallel (CD)$

si $\lambda > 0$

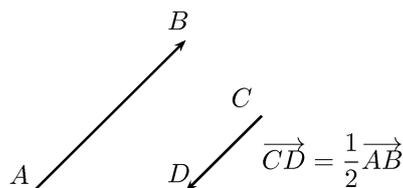
- \overrightarrow{CD} a même sens que \overrightarrow{AB}
- $CD = \lambda \times AB$

Exemples :



si $\lambda < 0$

- \overrightarrow{CD} et \overrightarrow{AB} sont de sens contraire
- $CD = -\lambda \times AB$



Remarques:

- Si $\lambda = 0$ ou si $\overrightarrow{AB} = \vec{0}$ alors $\lambda \overrightarrow{AB} = \vec{0}$.

- Si $\lambda = -1$:

- On dit que \overrightarrow{AB} et $-\overrightarrow{AB}$ sont opposés ;

- Le vecteur qui a même longueur et même direction que le vecteur \overrightarrow{AB} mais qui a le sens opposés est le vecteur \overrightarrow{BA} donc :

$$-\overrightarrow{AB} = \overrightarrow{BA}$$

Propriété:

Pour tous réels λ et β et pour tous vecteurs \vec{u} et \vec{v} :

- $\lambda(\vec{u} + \vec{v}) = \lambda \vec{u} + \lambda \vec{v}$
- $(\lambda + \beta) \vec{u} = \lambda \vec{u} + \beta \vec{u}$
- $\lambda(\beta \vec{u}) = \lambda \beta \vec{u}$

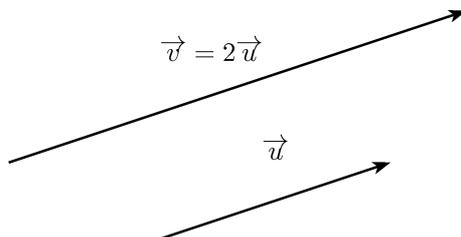
4 Vecteurs colinéaires

Définition:

Deux vecteurs \vec{u} et \vec{v} sont colinéaires si et seulement si l'un est le produit de l'autre par un réel.

Exemple:

$\vec{v} = 2\vec{u}$ donc \vec{u} et \vec{v} sont colinéaires.



Remarque:

Le vecteur nul est donc colinéaire à tous les vecteurs.

Propriété:

Si \vec{AB} et \vec{CD} sont deux vecteurs non-nuls, on a les équivalences suivantes :

$$\begin{array}{ccccc} (AB) \text{ et } (CD) & & \vec{AB} \text{ et } \vec{CD} & & \text{il existe un} \\ \text{sont} & \Leftrightarrow & \text{sont} & \Leftrightarrow & \text{nombre } \lambda \text{ tel que} \\ \text{parallèles} & & \text{colinéaires} & & \vec{CD} = \lambda \vec{AB} \end{array}$$

Propriété:

Trois points distincts du plan A , B et C sont alignés si et seulement si les vecteurs \vec{AB} et \vec{AC} sont colinéaires.

Preuve :

A , B et C sont alignés et distincts $\Leftrightarrow (AB) \parallel (AC) \Leftrightarrow \vec{AB}$ et \vec{AC} sont colinéaires